

Question présentée par le député :

M. Patrick Dimier

Date de dépôt : 25 mars 2021

Question écrite urgente

La situation au sein du DIP n'est-elle pas aussi préoccupante que celle décrite au sein du DE ?

La presse s'est fait l'écho de dysfonctionnements sérieux au sein du DIP et plus particulièrement dans ses sphères dirigeantes.

Vu la taille mammoth de ce département, il est normal que nous nous préoccupions de l'état de santé de ses cadres supérieurs et de leur éventuel mal-être.

Votre grémium s'est récemment ému d'une situation analogue dans un effectif pourtant nettement plus petit et dont l'incidence peut être, en toute objectivité, qualifiée de moindre.

Au vu de cette situation préoccupante :

Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention de faire pratiquer un audit comme cela a été le cas pour le département de l'économie ?

Que votre conseil soit remercié par avance de la réponse qu'il apportera à cette question.